



CLASSIQUES
GARNIER

MARFANY (Marta), « *Le Livre de l'Espérance* nommé *Curial*. Transmission et réception aux ^e et ^{xvi}e siècles », *Cahiers de recherches médiévales et humanistes / Journal of Medieval and Humanistic Studies*, n° 33, 2017 – 1, p. 235-251

DOI : [10.15122/isbn.978-2-406-07029-0.p.0235](https://doi.org/10.15122/isbn.978-2-406-07029-0.p.0235)

La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.

© 2017. Classiques Garnier, Paris.
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.
Tous droits réservés pour tous les pays.

MARFANY (Marta), « Le *Livre de l'Espérance* nommé *Curial*. Transmission et réception aux ^e et ^{xvi}^e siècles »

RÉSUMÉ – En 1582, le *Livre de l'Espérance* et la traduction française de *De vita Curiali*, le *Curial*, furent imprimés en un même volume sous le titre de *Curial*. Ce n'était pas la première fois qu'on rassemblait ces deux ouvrages d'Alain Chartier. L'objectif de cet article est d'analyser la transmission manuscrite et imprimée du *Livre de l'Espérance* et du *Curial* pour essayer de découvrir les raisons qui ont amené à associer ces deux textes, à les confondre et même à les unifier en un seul ouvrage.

ABSTRACT – In 1582, the *Livre de l'Espérance* and the French translation of *De vita Curiali*, the *Curial*, were printed in one volume under the title of *Curial*. It was not the first time that these two works of Alain Chartier were brought together. The objective of this paper is to analyze the manuscript and printed transmission of the *Livre de l'Espérance* and the *Curial* to try to discover the reasons that led to associate these two texts, to confuse one work with the other and even to unify them as a single work.

LE LIVRE DE L'ESPÉRANCE NOMMÉ CURIAL

Transmission et réception
aux XV^e et XVI^e siècles¹

Le *Livre de l'Espérance*, la dernière œuvre écrite par Alain Chartier – commencée en 1428 –, un dialogue allégorique en forme de prosimètre, s'est transmis sous des titres divers au long de l'histoire². Parmi ces dénominations, le *Livre de l'Espérance* est quelque fois intitulé « Curial » et il y a même des manuscrits et imprimés, comme on verra plus loin, dans lesquels le *Livre de l'Espérance* et le *Curial*, la traduction française anonyme du *De vita curiali* d'Alain Chartier (c. 1427)³, sont rassemblés sous le titre de « Curial ». En analysant la transmission manuscrite et imprimée du *Livre de l'Espérance*, on essaiera de découvrir pourquoi il a été associé et confondu avec le *Curial* et même rassemblé avec ce texte comme un seul ouvrage.

1 Ce travail s'inscrit dans le projet FFI2014-53050-C5-4-P (Universitat Autònoma de Barcelona) financé par le Ministerio de Economía y Competitividad.

2 Dans cet article, on utilise le mot « titre » au sens large du terme : le sens actuel du mot est un concept moderne lié au péri-texte des imprimés, dans la Renaissance ; en fait, au Moyen Âge, la notion d'« incipit » désignait généralement les premiers mots, souvent rubriqués, d'une œuvre à l'intérieur d'un manuscrit, une formule de début ou un titre placés avant les premiers mots, pas rédigés par l'auteur lui-même mais par le copiste. Voir, pour la typologie des titres des livres médiévaux : P. Lehmann, « Mittelalterliche Büchertitel », *Erforschung des Mittelalters*, t. 5, Stuttgart, Anton Hiersemann, 1962, p. 1-93. Bien que je n'aie pas pu le consulter, j'attends avec intérêt la parution d'un travail sous presse sur les péri-textes des imprimés : T. Van Hemelryck, « L'enjeu des péri-textes pour les imprimés de textes médiévaux au début du XVI^e siècle. L'exemple du privilège chez Galliot du Pré », *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance*, 78, n° 2, p. 16 (sous presse).

3 La traduction française de *De vita curiali* est anonyme, bien que la plupart des manuscrits l'attribuent à Alain Chartier. Voir, à propos de l'attribution des deux versions de l'œuvre : C. J. H. Walravens, *Alain Chartier. Études biographiques*, Amsterdam, Meulenhoff-Didier, 1971, p. 74-75.

MANUSCRITS

Il est bien connu que la transmission manuscrite des œuvres d'Alain Chartier est très complexe à analyser et à interpréter à cause du grand nombre de manuscrits qui sont parvenus jusqu'à nos jours – et ne représentent qu'une petite portion de ceux qui devaient exister à l'époque – et à cause aussi de la contamination entre eux. Cependant, on classifera les manuscrits par rapport aux incipits et aux explicits qu'ils contiennent et on essayera d'en tirer des hypothèses concernant la transmission du *Livre de l'Espérance* et du *Curial*.

Comme on peut observer dans le tableau ci-dessous, parmi les principaux manuscrits conservés qui le contiennent, le *Livre de l'Espérance* s'est généralement transmis sans aucune dénomination explicite, c'est-à-dire sans incipit et sans explicite. D'ailleurs, dans les autres manuscrits, l'œuvre a reçu des titres divers, ou bien dans l'incipit ou bien dans l'explicit.

<i>Curial</i>	BnF, fr. 12436 (xv ^e s.) ⁱ Moulins, Bibliothèque municipale, 26 (xv ^e s.) ⁱⁱ Munich, Bayerische Staatsbibliothek, cod. gall. 10 (xvi ^e s.) ⁱⁱⁱ Turin, Biblioteca Nazionale Universitaria, L.II.12 (xv ^e s.) ^{iv}
<i>Livre de l'Espérance</i>	BnF, fr. 832 (xv ^e s.) Copenhague, Bibliothèque Royale, Thott. 57 in f ^o (xv ^e s.) (explicit) ^v
sans dénomination	BnF, fr. 126 (xv ^e s.) ^{vi} BnF, fr. 833 (fin xv ^e s.-début xvi ^e s.) ^{vii} BnF, fr. 1123 (xv ^e s.) BnF, fr. 1124 (c. 1450) ^{viii} BnF, fr. 1125 (xv ^e s.) BnF, fr. 1128 (fin xv ^e s.) BnF, fr. 1133 (xv ^e s.) BnF, fr. 1549 (xv ^e s.) ^{ix} BnF, fr. 2265 (xv ^e s.) BnF, fr. 24441 (xv ^e s.) ^x Berlin, Kupferstichkabinett, 78 C7 (Hamilton 144) (1461-1500) Bruxelles, Bibliothèque Royale, II 1172 (xv ^e s.) Heidelberg, cod. pal. germ. 484 (1455-1460) La Haye, Bibliothèque Royale, 78 E. 68 (xv ^e s.) Oxford, Bodleian Library, E.D. Clarke 34 (xv ^e s.) ^{xi} Oxford, Bodleian Library, Bodley 421 (xv ^e s.)

<i>L'Exil</i>	BnF, fr. 1132 (xv ^e s.) (incipit et explicit) ^{xii} BnF, fr. 6535 (xv ^e s.) (explicit) Valenciennes, Bibliothèque municipale, 652
<i>L'Exil et l'Imparfait</i>	BnF, fr. 1642 (fin xv ^e s.-début xvi ^e s.) (explicit) ^{xiii}
<i>Calamité de France</i>	BnF, fr. 24440 (explicit) ^{xiv}
<i>Traité sur la déploration de la calamité des français</i>	Vienne, Bibliothèque Nationale, 2619 (c. 1450) ^{xv}
<i>Livre [...] de l'état de France [...]</i>	BnF, fr. 12435 (xvi ^e s.) ^{xvi}
<i>Dialogus familiaris amici et sodalis</i>	Berlin, Kupferstichkabinett, 78 C8 (incipit) ^{xvii}
<i>Bataille du peuple de Dieu</i>	Berlin, Kupferstichkabinett, 78 C8 (explicit) ^{xviii}
<i>Généalogie des roys de France</i>	New York, Pierpont Morgan Library, 438 (xvi ^e s.) (incipit)
<i>Livre de la Destruction du royaume de France</i>	Besançon, Bibliothèque Municipale, 1791 (xv ^e s.) ^{xix}

FIG. 1 – Dénominations du *Livre de l'Espérance* dans les manuscrits⁴.

4 Ce tableau et le suivant sont faits à partir de la consultation des manuscrits et, dans les cas où je n'ai pas pu les consulter, à partir des descriptions de François Rouy (A. Chartier, *Le Livre de l'Espérance*, éd. F. Rouy, Paris, Champion, 1989, p. XVI-XLV), de James Laidlaw (J. Laidlaw, *The Poetical Works of Alain Chartier*, Cambridge, Cambridge University Press, 1974, p. 42-144) et des bases de données JONAS et ARLIMA. En ce qui concerne ce premier tableau, les dénominations du *Livre de l'Espérance*, s'il n'y a aucune indication spécifique, proviennent de l'incipit, et, dans la case « sans dénomination », il y a les manuscrits dans lesquels le *Livre de l'Espérance* apparaît sans incipit et sans explicit.

- i. L'incipit « Le Curial » est écrit par une main postérieure : à l'origine, dans ce manuscrit le *Livre de l'Espérance* n'avait pas d'incipit.
- ii. L'incipit (fol. 35^r) n'était pas lisible quand Rouy a consulté le manuscrit : « [...] les fol. 35 et 41 sont en partie coupés ; certains fragments ont été recollés » (Chartier, *Le Livre de l'Espérance*, p. xxxiii). On a coupé l'incipit – peut-être parce qu'il était incorrect –, mais il n'a pas été recollé.
- iii. Ce manuscrit a été copié d'après l'édition de 1526 de Galliot du Pré (P. Bourgain-Hemeryck, *Les œuvres latines d'Alain Chartier*, Paris, CNRS, 1977, p. 144, et Laidlaw, *The Poetical Works of Alain Chartier*, p. 95, n. 3).
- iv. Manuscrit brûlé en 1904 (il ne peut pas être consulté aujourd'hui). Il a été copié d'après l'édition de 1526 de Galliot du Pré (A. Piaget, « *La Belle Dame sans merci* et ses imitations », *Romania*, 30, 1901, p. 23-48, ici p. 45-46, n. 2). Le manuscrit commence avec « Le Curial de Maistre Alain Charretier » suivi du *Quadrilogue invectif*. Sous le titre de *Curial* il y avait le *Livre de l'Espérance* et le *Curial* ensemble (Bourgain-Hemeryck, *Les œuvres latines d'Alain Chartier*, p. 41, et Laidlaw, *The Poetical Works of Alain Chartier*, p. 133, n. 3).
- v. « Fin du Livre de l'Espérance maistre Alain Chartier escript par Nicolas Bloussart » (fol. 46^r).
- vi. Dans le manuscrit, le *Livre de l'Espérance* apparaît sans incipit et sans explicit, mais il est intitulé « Le Curial » dans quelques catalogues anciens (et même dans Gallica.bnf.fr), raison pour laquelle Rouy affirmait que dans ce manuscrit « l'Espérance est intitulée "Le Curial" » (Chartier, *Le Livre de l'Espérance*, p. xvi). Les titres de l'œuvre dans les catalogues anciens mériteraient certainement une étude exhaustive qu'on ne peut pas développer ici (voir n. xviii).
- vii. Ce manuscrit a été copié d'après la deuxième édition de Pierre le Caron (c. 1494). Voir A. Piaget, « Remarques sur Villon », *Romania*, 21, 1892, p. 427-433, ici p. 429.
- viii. Dans ce manuscrit, une main moderne a ajouté l'incipit « L'Espérance ou Consolation des trois vertus : Foy, Espérance, Charité » (Chartier, *Le Livre de l'Espérance*, p. xx).
- ix. Dans ce manuscrit, le début du *Livre de l'Espérance* est incomplet : il commence au fol. 1^r avec le vers « Et par amour charitable » (IV, v. 11).
- x. Une main postérieure a écrit, dans la marge : « L'Exil de maistre Alain Charretier » (fol. 34^r).
- xi. Dans ce manuscrit, à la fin du *Curial*, qui suit le *Livre de l'Espérance*, il y a la signature « Herlin ». Ce scribe est peut-être Robert du Herlin. Voir T. Van Hemelryck, « Autour de Robert du Herlin. Précisions littéraires et codicologiques », *Reinardus : Yearbook of the International Reynard Society*, 18/1, 2005, p. 153-165.
- xii. L'incipit est rajouté par une autre main et, à l'interligne, une autre main différente a ajouté : « Le vray tiltre de ce livre est l'Espérance ou Consolation des troys vertus » (fol. 1^r). L'explicit est écrit par la même main qui copie le texte : « Cy fine l'exil Maistre Alain » (fol. 111^r).

Finalement, il y a huit manuscrits que je n'ai pas pu consulter et sur les incipits ou les explicits desquels je n'ai pas trouvé d'informations précises (je donne ci-dessous la référence de ces manuscrits avec entre crochets la dénomination fournie par Rouy ou par les catalogues) : Paris, BnF, lat. 18583 (xv^e s.) [*L'Espérance ou Consolation des trois vertus*]; Paris, BnF, lat. 18583 (xv^e s.) [*L'Espérance ou Consolation des trois vertus*]; Paris, BnF, fr. 12437 (1500-1530) [*L'Espérance ou Consolation des trois vertus*]; Bruxelles, Bibliothèque IV 1185 (c. 1490) [*Le Livre de l'Espérance*]; Harvard College, Houghton Library, Typ 92 (1464-1465) [*Traité de l'Espérance*]; Londres, British Library, Cotton Julius E V (1440-1470) [*L'Espérance*]; Vatican, BAV, Reg. lat. 1338 [*L'Espérance ou Consolation de la Foi et de la Charité*]; Vatican, BAV, lat. 1005 [*L'Espérance ou Consolation des trois vertus*]. J'ai aussi exclu du tableau le manuscrit Paris, BnF, lat. 2055, du xvii^e siècle.

- xiii. « Explicit l'exil autrement l'imparfait de maistre alain chartier » (fol. 116^o).
- xiv. « Cy fine la Calamité de France » (fol. 74^y).
- xv. « Aultre traictié sur la deploration de la calamité des francois fait par ledit maistre Alain » (fol. 24^o).
- xvi. L'incipit complet est : « Prologue de maistre Alain Chartier sur le livre par luy composé de l'estat de France durant son exil environ l'an mil quatre cent vingt regnant le roy Charles sixième » (fol. 1^o).
- xvii. Le *Livre de l'Espérance* est appelé « Curial » dans un catalogue (Chartier, *Le Livre de l'Espérance*, p. xxiv).
- xviii. Fol. 126^o.
- xix. « Ci commence le livre de la destruction du royaume de franche composé par maistre alain chartier » (fol. 70^o). Rouy ne connaissait pas ce manuscrit lors de son édition du *Livre de l'Espérance*, mais il l'a postérieurement décrit : F. Rouy, « Un manuscrit bisontin contenant l'Espérance d'Alain Chartier », *Annales de la Faculté des lettres et sciences humaines de Nice*, 29, 1977, p. 111-117.

Cette transmission sans incipit et sans explicit aurait peut-être encouragé les copistes ou les responsables des manuscrits à écrire des incipits ou des explicits basés sur le contenu de l'œuvre. Ainsi, dans quelques manuscrits, le *Livre de l'Espérance* est dénommé « L'Espérance » ou « Livre de l'Espérance » (par allusion au personnage allégorique principal de l'œuvre), « L'Exil » (le premier vers de l'œuvre renvoie à l'exil du narrateur : « Au diziesme an de mon dolent exil⁵ ») ou « L'Imparfait » (selon F. Rouy, « à cause de son caractère inachevé [...] Deux seulement des trois vertus théologiques y prennent en effet la parole : Foi et Espérance⁶ »). Par exemple, dans le manuscrit BnF fr. 6535, l'œuvre, sans incipit, est appelée dans l'explicit « L'Exil », et dans le manuscrit BnF fr. 1642, aussi sans incipit, est nommée dans l'explicit « L'Exil » et « L'Imparfait ». D'ailleurs, le manuscrit BnF fr. 24440 lui donne le sous-titre de « Calamité de France » dans l'explicit, et dans le manuscrit Berlin, Kupferstichkabinett, 78 C8 l'explicit est « Bataille du peuple de Dieu » (le premier touche au contenu politique et historique de l'œuvre et le second au contenu moral et religieux). En outre, dans ce dernier manuscrit, l'incipit annonce erronément « Dialogus familiaris amici et sodalis » pour intituler le *Livre de l'Espérance*. En effet, si on laisse de côté les dénominations dérivées strictement du contenu de l'œuvre, on constate que les désignations restantes résultent de confusions avec d'autres œuvres. Dans quelques cas, comme pour le « Dialogus familiaris amici et sodalis », qui désigne un ouvrage en latin d'Alain Chartier, ou

5 Chartier, *Le Livre de l'Espérance*, p. 1.

6 Chartier, *Le Livre de l'Espérance*, p. 1 et n. 2.

pour la « Généalogie des roys de France », qui fait allusion à un ouvrage historique, il s'agit d'erreurs évidentes et ce sont des dénominations isolées dans la tradition manuscrite. Néanmoins, la confusion avec le *Curial* s'avère un cas tout à fait exceptionnel, différent des autres : elle touche un nombre plus grand de manuscrits et, comme on verra après, elle se transmettra aux imprimés.

Il faut d'abord remarquer qu'il y a des manuscrits qui ne transmettent que le *Livre de l'Espérance* mais sous le nom de « Curial » – à savoir, les manuscrits BnF fr. 126, BnF fr. 12436 et Moulins, Bibliothèque municipale 26. Pour expliquer ces cas-là, on peut supposer comme source de l'erreur une phase antérieure où les deux textes étaient copiés l'un après l'autre. En conséquence, il faut analyser les manuscrits qui nous ont transmis le *Livre de l'Espérance* et le *Curial* français⁷. Des trente-neuf manuscrits du tableau ci-dessus, en plus des manuscrits cités qui ne transmettent que le *Livre de l'Espérance* mais sous le nom de « Curial », il y a sept manuscrits qui contiennent le *Livre de l'Espérance* et le *Curial*, en général parmi d'autres œuvres d'Alain Chartier. En voici les références :

MANUSCRITS diffusion monographique	Ordre	Incipits	Explicits
BnF fr. 2265 (xv ^e s.)	LE-C	LE sans incipit C sans incipit	LE sans explicite C explicite « Le Curial fait par maistre Alain Charretier »
MANUSCRITS diffusion en recueil	Ordre	Incipits	Explicits
BnF fr. 833 (fin xv ^e s.-début xvi ^e s.) Copié d'après la deuxième édition de Pierre le Caron (c. 1494)	LE-C	LE sans incipit C incipit « Curial »	LE sans explicite C sans explicite

7 Le *Curial* français est conservé dans vingt-et-un manuscrits, et la version originale latine, *De vita curiali*, dans onze manuscrits. Il faut souligner que le texte latin n'apparaît jamais copié avec le *Livre de l'Espérance*.

BnF fr. 1642 (fin xv ^e s.-début xvi ^e s.)	C-autres ouvrages d'Alain Chartier ¹ -LE	LE sans incipit C sans incipit	LE explicite « L'Exil » et « L'Imparfait » C explicite « Curial »
Munich, Bayerische Staatsbibliothek, cod. gall. 10 (xvi ^e s.) Copié d'après la deuxième édition de Galliot du Pré (1526)	LE-C	LE sans incipit C incipit « Le Curial »	LE sans explicite C sans explicite
Oxford, Bodleian Library, E.D. Clarke 34 (xv ^e s.)	LE-C	LE sans incipit C sans incipit	LE sans explicite C explicite « Le Curial »
Oxford, Bodleian Library, Bodley 421 (xv ^e s.)	C-Quadrilogue-LE	C « s'ensuit la vie curiale [...] » LE sans incipit	C sans explicite LE sans explicite
Turin, Biblioteca Nazionale Universitaria, L.II.12 (xv ^e s.) Copié d'après l'édition de Galliot du Pré (1526)	LE-C	LE incipit « Le Curial de Maistre Alain Charretier »	

FIG. 2 – Diffusion du *Livre de l'Espérance* avec le *Curial*⁸.

- i. Entre le *Curial* et le *Livre de l'Espérance* il y a la traduction française du *Dialogus familiaris amici et sodalis* et le *Quadrilogue invectif* d'Alain Chartier.

8 Ce tableau ne comprend que les manuscrits qui ont transmis, parmi d'autres œuvres ou de façon monographique, le *Livre de l'Espérance* et le *Curial*. Les sigles LE désignent le *Livre de l'Espérance* et C le *Curial*. Pour la composition des manuscrits – notamment les œuvres de Chartier qu'ils contiennent –, voir le tableau de Rouy dans son édition du texte (Chartier, *Le Livre de l'Espérance*, p. XLIV).

Des sept manuscrits ci-dessus, il y en a cinq qui copient les deux ouvrages suivis, l'un après l'autre (le *Livre de l'Espérance* suivi du *Curial*) : BnF fr. 2265 ; BnF fr. 833 ; Munich, Bayerische Staatsbibliothek, cod. gall. 10 ; Oxford, Bodleian Library, E.D. Clarke 34 ; Turin, Biblioteca Nazionale Universitaria, L.II.12. Cet ordre de copie des deux textes est important parce qu'il pourrait expliquer certaines confusions dans la transmission par rapport aux incipits et aux explicits. D'ailleurs, le tableau de manuscrits ci-dessus nous montre un autre phénomène intéressant : la copie manuscrite faite à partir des imprimés. En effet, des cinq manuscrits cités il y en a trois – le BnF fr. 833, le manuscrit de Munich et celui de Turin – qui sont des copies des éditions. En conséquence, les deux manuscrits qui nous intéressent le plus sont BnF fr. 2265 et Oxford, Bodleian Library, E.D. Clarke 34 : dans les deux cas, le *Livre de l'Espérance* y apparaît sans incipit et sans explicite et le *Curial* sans incipit mais avec explicite. Il semble donc que le titre « Curial » pour le *Livre de l'Espérance* est une erreur qui pourrait avoir son origine dans des manuscrits comme ceux-ci, qui ont transmis les deux ouvrages ensemble : le premier, le *Livre de l'Espérance*, sans titre ni explicite, et le deuxième, le *Curial*, sans titre et avec un explicite, lequel pourrait être interprété comme le titre des deux ouvrages ensemble.

Selon le *stemma* du *Livre de l'Espérance* proposé par Rouy, ces deux manuscrits, BnF fr. 2265 et Oxford, Bodleian Library, E.D. Clarke 34, font partie de la même branche de la tradition manuscrite : il s'agit d'un groupe de manuscrits où le texte du *Livre de l'Espérance* « a été remanié et élagué pour atténuer des critiques contre l'Église, ou pour rectifier de prétendues erreurs dans l'exposé⁹ ». En plus, ces deux manuscrits forment tout seuls une sous-branche de cette branche principale¹⁰. En ce qui concerne le *stemma* du *Curial* français proposé par Bourgain-Hemeryck, dans l'analyse concernant donc seulement le texte du *Curial*, on arrive à des conclusions coïncidentes : les manuscrits BnF fr. 2265 et Oxford, Bodleian Library, E.D. Clarke 34 forment seuls une sous-branche d'une branche de manuscrits qui ont tous la même lacune¹¹. En ce qui concerne la dénomination et l'ordre des œuvres, les deux manuscrits mentionnés

9 Chartier, *Le Livre de l'Espérance*, p. LIII. Il s'agit de la branche que Rouy appelle *c*.

10 Chartier, *Le Livre de l'Espérance*, p. LII-CXXIV (analyse) et CXXV-CXXVI (tableaux).

11 Bourgain-Hemeryck, *Les œuvres latines d'Alain Chartier*, p. 143-150.

coïncident, comme on verra par la suite, avec une certaine phase de la tradition imprimée.

IMPRIMÉS

Le *Livre de l'Espérance* s'est souvent transmis dans les manuscrits, comme on a vu, sans incipit et sans explicit, ce qui pourrait être source de confusion pour les responsables des imprimés qui ont postérieurement consulté ces manuscrits. Ainsi, dans les premières éditions des œuvres d'Alain Chartier, qui portent le titre *Les Faiz maistre Alain Chartier*, le *Livre de l'Espérance* s'est transmis sans titre et suivi du *Curial*. C'était déjà le cas dans la première édition de Pierre le Caron, un incunable de 1489¹².

Les deux rééditions postérieures de Pierre le Caron et celles des *Faiz maistre Alain Chartier* imprimées à Paris jusqu'à 1526 reproduisent le même patron en ce qui concerne l'ordre et la dénomination des œuvres : le *Livre de l'Espérance* sans titre suivi du *Curial*¹³. Ce patron va se reproduire jusqu'à l'édition de Galliot du Pré, en 1526.

En effet, dans son édition de 1526, Galliot du Pré, en suivant l'ordre des œuvres dans les éditions antérieures, rassembla en plus les deux ouvrages, le *Livre de l'Espérance* et le *Curial*, sous le titre de *Curial*¹⁴ :

12 *Les fais maistre Alain Chartier*, éd. Pierre Le Caron, Paris, Pierre Le Caron, 1489.

13 Voir, à propos de la tradition imprimée des œuvres d'Alain Chartier et son rapport avec la tradition manuscrite : O. Robinson, « Alain Chartier : The Manuscript and Print Tradition », *A Companion to Alain Chartier (c. 1385-1430). Father of French Eloquence*, éd. D. Delogu, J. E. McRae et E. Cayley, Leiden-Boston, Brill, 2015, p. 223-252. Les imprimés des œuvres d'Alain Chartier postérieurs à celui de Pierre le Caron et antérieurs à celui de Galliot du Pré sont (je n'indique que les premières éditions) : édition de Michel le Noir, 1514 ; édition Veuve de Jean Trepperel et Jean Jeannot, 1522-1531 ; et édition de Philippe Le Noir, 1523. La base de données USTC (Universal Short Title Catalogue) donne des informations sur la localisation actuelle des exemplaires conservés de chaque édition et sur les deuxièmes éditions (ou rééditions) des imprimés cités ci-dessus. Ainsi, l'édition de Pierre le Caron – comme on l'a mentionné ci-dessus – fut rééditée deux fois, en collaboration avec le libraire Antoine Vérard, et l'édition de Philippe Le Noir fut rééditée en 1540.

14 *Les faits et dits maistre Alain Chartier*, éd. Galliot du Pré, Paris, Galliot du Pré, 1526. Image provenant de : gallica.bnf.fr.

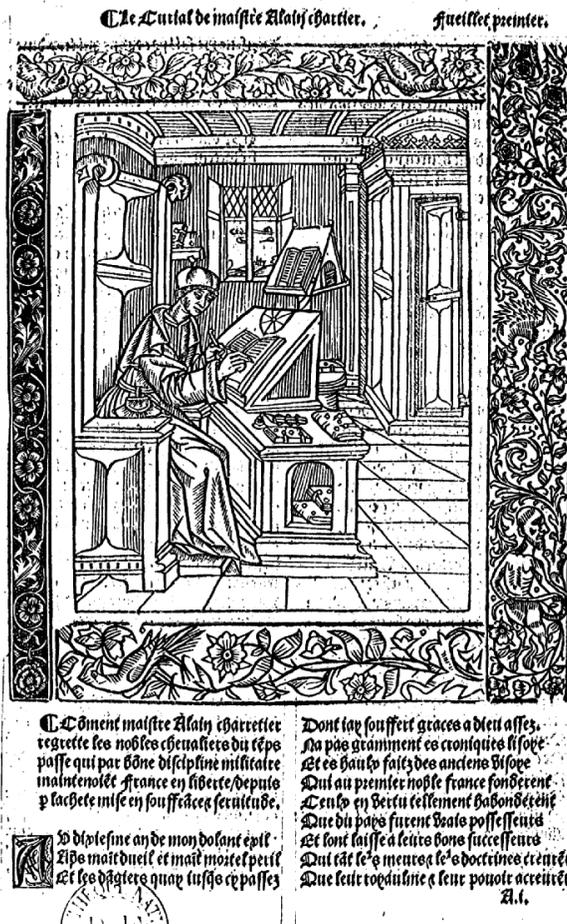


FIG. 3 – *Les faitz et dictz de feu de bonne memoire maistre Alain Chartier*,
 éd. Galliot du Pré, Paris, Galliot du Pré, 1526 (© BnF).

Sur cette image, on peut voir le début du *Livre de l'Espérance*, intitulé « Le Curial de maistre Alain Chartier » – en haut de page, à gauche – et précédé du texte : « Comment maistre Alain Charretier regrette les nobles chevaliers du temps passé qui par bonne discipline militaire maintenoient France en liberte depuis par lacheté mise en souffrance et servitude ». En ce qui concerne le titre, cette « confusion » pourrait venir

donc d'une mauvaise interprétation des manuscrits et éditions antérieures qui ont transmis le *Livre de l'Espérance* sans titre suivi du *Curial*.

L'édition de Galliot du Pré fut probablement un des points d'appui de Daniel Chartier, qui, en 1582, publia une édition seulement du *Curial*¹⁵ : l'édition comprenait quand même le *Livre de l'Espérance* et le *Curial* proprement dit. L'édition de Daniel Chartier était donc « monographique », ne concernant qu'un seul ouvrage, le *Curial*, bien qu'en fait il contînt aussi le *Livre de l'Espérance*. En effet, à la différence des éditions antérieures, qui réunissaient presque toutes les œuvres en français connues de Chartier ou qu'on lui attribuait, cette édition rassemblait ces deux ouvrages de Chartier et ne contenait aucun autre texte. À ce point de la transmission du *Livre de l'Espérance* et du *Curial*, on peut affirmer que ce n'était pas une erreur de Daniel Chartier, puisque les éditions antérieures à la sienne, notamment celle de Galliot du Pré, et certains manuscrits du xv^e siècle lui permettaient de croire que le *Livre de l'Espérance* et le *Curial* étaient deux parties d'un même ouvrage intitulé « Curial ». En effet, l'opération réalisée par Galliot du Pré et Daniel Chartier est tout à fait intelligible si on observe non seulement les éditions antérieures mais aussi les manuscrits conservés qui contiennent ces deux œuvres. Dans ce sens, il faut souligner l'importance du manuscrit BnF fr. 2265, qui s'avère comme un précédent de l'édition de Daniel Chartier, puisqu'il ne contient que *Le Livre de l'Espérance* et le *Curial*.

L'édition suivante des œuvres d'Alain Chartier est celle d'André Du Chesne, de 1617, la plus appréciée par les spécialistes¹⁶. Pour l'élaboration de son édition, Du Chesne consulta les imprimés précédents des œuvres de Chartier :

Plusieurs impressions en ont esté faites [des œuvres d'Alain Chartier], pendant les regnes des Roys Charles VIII, Louys XII et François I, nommément de l'Espérance, du Curial, du Quadrilogue, & des Poesies, dont j'ay veu six Volumes de différentes formes et caracteres¹⁷.

15 *Le Curial de Maître Alain Chartier*, éd. Daniel Chartier, Paris, Pierre Chevillot, 1582. Daniel Chartier était, tel qu'il se présente dans le prologue de son édition, un descendant de la famille Chartier de Bayeux.

16 Voir J. C. Laidlaw, « André Du Chesne's Edition of Alain Chartier », *Modern Language Review*, 63, 1968, p. 569-574; Walravens, *Alain Chartier. Études biographiques*, p. 230.

17 *Les œuvres de Maître Alain Chartier*, éd. A. Du Chesne, Paris, Samuel Thiboust, 1617 (réimpression : Genève, Slatkine Reprints, 1975), p. 3 de la préface.

De plus, Du Chesne consulta aussi des manuscrits – qu’il indique dans la préface –, comme il est précisé dans le sous-titre de son édition : « L’Espérance, le Curial, le Quadrilogue, & autres pieces, toutes nouvellement reveuës, corrigées, & de beaucoup augmentées sur les exemplaires escrits à la main¹⁸. » Cette édition est donc un précieux témoin de la transmission manuscrite et imprimée des œuvres d’Alain Chartier, au moins de certains exemplaires qui circulaient encore au début du XVII^e siècle et que Du Chesne avait consultés.

En l’occurrence, Du Chesne soulignait l’importance du *Livre de l’Espérance* parmi les œuvres d’Alain Chartier :

Le plus excellent & le plus docte [ouvrage] qu’il élaboroua jamais, c’est celui de L’ESPERANCE, ou CONSOLATION DES TROIS VERTUS [...] car ceste Piece [...] est particulièrement remplie de si grande doctrine, & comblée de tant de riches sentences & mots dorez, que par elle seule il semble avoir mérité le tiltre honorable & glorieux de PERE DE L’ELOQUENCE FRANÇOISE, & d’estre mis en parangon avecques l’ancien Seneque de Rome¹⁹.

Du Chesne remarqua d’une part la confusion, dans la transmission du *Livre de l’Espérance*, de cette œuvre avec le *Curial*, et, de l’autre, l’assemblage de ces deux textes :

L’ESPERANCE ou CONSOLATION DES TROIS VERTUS, mal confondu par cy-devant avecques le CURIAL. [...] J’ay aussi veu [...] une [édition] à part de l’Espérance et du Curial ensemble, souz le nom toutesfois du Curial seul, faite l’an MDLXXXII²⁰.

Ainsi, en plus de constater la confusion avec le *Curial* dans certains exemplaires qui ont transmis le texte, Du Chesne avait vu un imprimé qui ne contenait que le *Livre de l’Espérance* et le *Curial* et, en outre, les deux ouvrages étaient assemblés sous le titre de « Curial ». Cet exemplaire imprimé que mentionne Du Chesne est l’édition de 1582 de Daniel Chartier, qui, comme on l’a déjà vu, imprima le *Livre de l’Espérance* et le *Curial* seuls sous le titre de *Curial*.

En conclusion, ce ne sera qu’au début du XVII^e siècle, avec l’édition de Du Chesne, que la confusion concernant le *Livre de l’Espérance* et le

18 *Les œuvres de Maître Alain Chartier*, éd. A. Du Chesne, p. 2 de la préface.

19 *Les œuvres de Maître Alain Chartier*, éd. A. Du Chesne, p. 3 de la préface.

20 *Les œuvres de Maître Alain Chartier*, éd. A. Du Chesne, p. 3 de la préface.

Curial sera dissipée et chaque ouvrage transmis séparément avec son propre titre.

RÉCEPTION DU *LIVRE DE L'ESPÉRANCE* AVEC LE *CURIAL* :
UN ESSAI D'INTERPRÉTATION

La confusion qui a conduit à attribuer le titre de « Curial » au *Livre de l'Espérance* et même à considérer les deux comme étant un seul ouvrage semble avoir son origine dans des manuscrits comme BnF fr. 2265 et Oxford, Bodleian Library, E.D. Clarke 34 ou dans l'édition de Pierre le Caron – et d'autres imprimés postérieurs –, qui présentent les deux textes à la suite l'un de l'autre, sans titre mais avec un explicit à la fin du *Curial*. À cause de cette confusion, surtout au XVI^e siècle, on lisait le *Livre de l'Espérance* et le *Curial* comme un seul ouvrage, puisque l'« erreur » ne sera corrigée que dans l'édition de Du Chesne (1617). Le manuscrit BnF fr. 2265 et l'édition « monographique » de Daniel Chartier montrent qu'il y avait bien un public qui s'intéressait en particulier à ces deux textes. En ce qui concerne cet imprimé, il faut rappeler que les éditions étaient très chères à l'époque et qu'on ne publiait que les livres qui pouvaient avoir un public nombreux, un bon nombre de lecteurs garanti.

Il est donc évident que les responsables des manuscrits cités de la BnF et de la Bodleian Library, Galliot du Pré et Daniel Chartier voyaient certaines ressemblances ou points communs entre *Le Livre de l'Espérance* et le *Curial*. Quelle était l'interprétation, le sens qu'ils pouvaient donner à l'union des deux textes ? Le titre de l'édition de Daniel Chartier nous fournit quelques indices : « Le Curial [...] où il est amplement traité de la vie et mœurs des courtisans et des malheurs et calamitez des hommes, qui conviennent fort bien à cest aage²¹. » À mon avis, ce « nouveau » *Curial* (*Livre de l'Espérance* + *Curial*) était lu comme un *regimen principis* qui pouvait être utile non seulement aux « courtisans » et aux gouvernants mais aussi à un public plus large, à tous les « hommes » : dans la partie du *Curial*, concernant « la vie et mœurs des courtisans »,

21 *Le Curial de Maistre Alain Chartier*, éd. D. Chartier.

on trouvait la décadence générale du royaume expliquée sous forme de conseils pour la cour ; dans la partie du *Livre de l'Espérance* concernant les « malheurs et calamités des hommes », on trouvait l'histoire de la France et des nobles chevaliers du passé et la décadence survenue plus tard, mais on trouvait aussi comment revenir aux mœurs du passé à travers la quête de la vertu et de l'amour de Dieu.

Dans ce sens, il a déjà été constaté le lien entre certaines œuvres d'Alain Chartier dites d'inspiration politique – œuvres politiques et morales –, à savoir, le *Quadrilogue invectif*, le *Livre de l'Espérance*, le *Dialogus familiaris amici et sodalis* et le *Curial*²². Plusieurs manuscrits rassemblent le *Quadrilogue*, le *Dialogus* et le *Livre de l'Espérance*, sorte de « trilogie politique » de Chartier. Dans le manuscrit *Pd* déjà mentionné, par exemple, la version française du *Curial* est suivie de la version française du *Dialogus* (avec le titre *Dialogue sur les malheurs de France*), du *Quadrilogue* et du *Livre de l'Espérance*. Les cruels malheurs du royaume de France en pleine Guerre de Cent Ans exposés dans le *Quadrilogue* sont parallèles aux malheurs que souffre le curial à la cour : dans le premier cas, c'est une vision politique collective, du royaume, tandis que dans le second il s'agit d'une vision particulière, de l'individu, du courtisan. Contre tous ces malheurs, Chartier propose, surtout dans le *Dialogus* mais aussi dans les autres ouvrages politiques et moraux, la valeur personnelle, la quête de la vertu et notamment l'amour du bien commun. Le *Livre de l'Espérance* en est la version religieuse, en donnant aux arguments politiques et moraux une dimension spirituelle, au-delà des affaires mondaines. Comme l'affirme Pascale Bourgain-Hemeryck dans son édition des œuvres latines d'Alain Chartier, à propos du *Curial* :

[L]amertume envers la cour [...] annonce le découragement du début du *Livre de l'Espérance* et certains passages sur le sort funeste qui guette les favoris qui ont trop bien réussi rappelle[nt] le *Dialogus*²³.

Le *Livre de l'Espérance* offre donc une vision politique et morale collective du royaume et de l'homme au-delà de ce monde, tandis que dans le

22 Voir le rassemblement de ces œuvres dans les manuscrits dans le tableau fourni par Rouy (Chartier, *Le Livre de l'Espérance*, p. XLIV) et celui, plus complet, fourni par E. Cayley, *Debate and Dialogue. Alain Chartier in His Cultural Context*, Oxford, Clarendon Press, 2006, p. 208-210.

23 P. Bourgain-Hemeryck, *Les œuvres latines d'Alain Chartier*, Paris, Éditions du CNRS, 1977, p. 69.

Curial l'argumentation reste à un niveau individuel et moral. Contre tous les malheurs, tant collectifs qu'individuels, Chartier prône l'amour du bien commun au niveau de la cour et l'amour de Dieu au niveau général. C'est dans le discours contre la vie de cour fait par la personnification allégorique de l'Indignation dans le *Livre de l'Espérance* qu'on trouve le plus de points communs avec le *Curial* (et aussi avec le *Dialogus*).

Chartier explique au destinataire du *Curial* que la cour réelle contraste avec l'image théorique (mais naïve) qu'on en a :

Ad ce es tu [se devient] esmeu par la commune erreur des hommes qui les honneurs mondains et pompes des gens curiaux reputent estre chosez bienheurees plus que aultres ; ou [...] tu cuidez par aventure que cheus qui vacquent aux offices publicques soyent par virtueuses œuvres reputez plus dignes d'en avoir meritez.

[Or la cour,] c'est ung convent de gens qui soubz faintise du bien commun s'assamblent pour s'entretromper [...]. Car entre nous gens de la court sommes marchans affaitiés qui achatent les aultres gens, et aulcunesfois pour leur argent leur vendons nostre humanité precieuse²⁴.

Emmanuel Buron commente ainsi ce dernier passage :

Une fois écarté[e] [...] la *faintise* du *bien commun*, la cour apparaît comme *un convent de gens*, une assemblée de personnes dont la raison d'être est de créer le milieu pour une circulation généralisée d'argent et de biens. Tout se vend à la cour, même l'*humanité précieuse* des courtisans. Ce *commerce des hommes* est l'envers noir de la courtoisie²⁵.

Cette amère et cruelle réalité de la cour contraste avec la conception tout-à-fait idéale selon laquelle le service de l'homme de cour devrait être un service public, pour le bien commun ; ou, comme le précise le personnage de Foi dans *Le Livre de l'Espérance*, la *seigneurie* signifie « auctorité humaine souz la puissance de Dieu, establee pour garder la loy a l'utilité publique et paix des subgietz » (Prose IX, l. 93-94)²⁶.

La réalité contraste aussi avec l'image de réussite sociale que les gens ont de la cour. Emmanuel Buron affirme, à propos du discours d'Indignation dans le *Livre de l'Espérance*, que ce sentiment, l'indignation, trouve son origine dans un échec non mérité, dans un service non

24 Bourgain-Hemeryck, *Les œuvres latines d'Alain Chartier*, p. 347 et 369.

25 E. Buron, « Servir à la cour et service public chez Alain Chartier et Étienne Jodelle », *Camaren*, 2, 2007, p. 115-131, ici p. 121.

26 *Le Livre de l'Espérance*, éd. F. Rouy, p. 67-68.

récompensé, et c'est le même sentiment qui anime le *Curial*²⁷. En effet, Indignation constate que ceux qui ont travaillé pour le bien public n'ont pas été récompensés, au contraire :

Oh infortuné homme, tu qui as passé lez dangereux voyages et les ennuieuses veilles, et tant d'autres qui ont porté sur leurs espales la douleur de leur exil, et travaillé en povreté avec la chose publique, devez peu priser vostre loyauté, quant pour la garder vous estes desherités de vostre païz, et pour la soustenir estes foullez, avillés et chetifz²⁸.

Indignation compare la vie de cour aux femmes qui aiment les derniers venus, les corrompus et les diffamateurs et qui oublient ceux qui les aiment et servent :

Souviengne toy que vie curial est de la nature des folles et dissolues femmes qui plus cherissent lez derniers venuz, et gettent les bras au col plus ardaument a ceulx qui les pillent et diffament, que a ceulx qui trop les ayment et servent²⁹.

C'est le même argument qu'on trouve dans le *Curial* :

La court par erreur oublie souvent cheux qui mieux servent et despend follement le sien pour enrichir cheus qui n'ene sont dignes et qui l'ont tres mal desservy³⁰.

Cependant, le *Livre de l'Espérance*, à travers la figure allégorique de Foi, donne la solution à cette apparente injustice :

La gloire dez mauvaiz et l'eslevation des indignes est comme le feu dedens l'estoupe, qui peut y dure. [...] et comme leur haulte pompe monste soudainement, ainsi trebuche leur estat ; leur nom perist et leur avoir se pert, et leur lignage chiet en desertion en ung moment.
Se nostre beneureté estoit es biens de ce monde, et nostre arrest s'i fichoit sans aultre vie attendre, ou plus hault bien esperer, grant apparence auroit en ton argument ; maiz la droicturiere et finale pugnition dez dampnez, et le louier des bienoureux, n'est pas acquerir lez biens et lez honneurs transitoires de cestui monde³¹.

27 Buron, « Servir à la cour et service public », p. 118.

28 *Le Livre de l'Espérance*, éd. F. Rouy, p. 10 (prose II, l. 159-164).

29 *Le Livre de l'Espérance*, éd. F. Rouy, p. 7 (prose II, l. 80-84).

30 Bourgain-Hemeryck, *Les œuvres latines d'Alain Chartier*, p. 373.

31 *Le Livre de l'Espérance*, éd. F. Rouy, p. 47 (prose VII, l. 253-255 et 264-267) ; p. 49 (prose VIII, l. 20-25).

La réponse du *Livre de l'Espérance* est donc spirituelle : la récompense et la punition ne font partie de ce monde, elles ne sont pas transitoires mais éternelles.

Le caractère complémentaire des œuvres politiques et morales d'Alain Chartier peut expliquer qu'une erreur ou confusion concernant le titre d'un ouvrage, comme dans le cas que nous venons d'observer, devienne récurrente jusqu'à être assimilée dans une partie de la tradition manuscrite et même dans quelques imprimés. Les mots suivants de Florence Bouchet à propos de la dimension divine de la Nation dans le *Quadrilogue invectif* peuvent illustrer très bien le lien entre le *Curial* et le *Livre de l'Espérance* : « Spiritual salvation and public salvation are one and the same thing³². » En effet, le salut spirituel – individuel, du curial – et le salut public – collectif, de la France mais aussi du peuple de Dieu – sont une seule et même chose. C'était ainsi pour Chartier tout comme pour ses lecteurs, notamment ceux qui lisaient le *Livre de l'Espérance* et le *Curial* comme un seul ouvrage.

Marta MARFANY
Université Pompeu Fabra –
Barcelone

32 F. Bouchet, « “Vox Dei, vox poetæ” : The Bible in the *Quadrilogue invectif* », *Chartier in Europe*, éd. E. Cayley et A. Kinch, Cambridge, D. S. Brewer, 2008, p. 31-44, ici p. 44.